



**FFvolley**

**COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS  
ET DE L'EMPLOI**

**PROCES-VERBAL N°4 DU 05 AVRIL 2021**

**SAISON 2020/2021**

**Présents :**

Pierre SARRAMAIGNA, Président

Membres de la CCEE : Rachel BRUYERE, Rachid CHIKOUCHE, Frédéric GUERIN, Jean MARTIN, Eric SAGOT, Houssam ZERIZER

DTN avec voix consultative : Jean-Marc DUVETTE, Michel LEVI DI LEON, Nicolas SAUERBREY

Secrétaire CCEE : Laurence PLASSE

**Excusés :**

Zélie AMARD, Benoît OGNIER, Julien VERNEY, Eric TANGUY (Président FFvolley), Sébastien FLORENT (Secrétaire Général FFvolley)

---

Le lundi 5 avril 2021, la Commission Centrale des Éducateurs et de l'Emploi s'est réunie sur convocation régulière par visioconférence.

L'ordre du jour est exclusivement consacré à la finalisation des propositions de nouvelles attributions et la feuille de route 2021/2024, à valider en Assemblée Générale pour applications.

La réunion débute à 18h sur des questions/réponses sur l'activité formation de la FFvolley.

## **1. QUESTIONS/REPONSES**

- **Situation de l'organisme de formation** dans la perspective de création d'un Centre de Formation par l'Apprentissage (CFA)
  - La déclaration d'activité nécessaire à l'exercice d'une activité lucrative de formation a été faite par la FFvolley
  - L'activité formation de la FFvolley est labellisée Qualiopi, elle répond donc aux obligations règlementaires de France Compétences (agence nationale chargée de la Formation Professionnelle)
  - Les formations des entraîneurs sont finançables par l'AFDAS, Opérateur de Compétences (OPCO) du Sport
  - La Direction Pédagogique et création des contenus de formation sont pilotés par la Direction Technique Nationale (Nicolas SAUERBREY avec l'équipe de CTS formateurs)
  - Le pilotage administratif est actuellement assuré par Nicolas SAUERBREY
- *Créer un CFA et le faire fonctionner nécessitera des ressources que la FFvolley n'a pas actuellement : envisager des partenariats avec des CFA existant pourrait être une solution de première mise en œuvre.*
- *Constat est fait que nos formations sont centrées essentiellement sur le métier d'entraîneur de compétition alors que les besoins se situeraient plutôt en renforcement des compétences d'animation, notamment dans la perspective de reprise des activités : besoin d'élargir l'offre de formation.*
- **Données à disposition pour élaborer les stratégies**
  - Peu de données sont disponibles, à l'exception de l'enquête emploi des entraîneurs soumise en 2020 par Michel LEVI DI LEON (CTS Pays de Loire), 300 répondants sur plus de 1 000 sollicités (Clubs, CDVB, Liges Régionales)
  - Peu ou pas de référentiels métiers/activité/compétences existant, difficile d'évaluer les besoins pour le développement d'une gestion prévisionnelle territorialisée des emplois et des compétences avec les acteurs du Volley (personnes et organisations membres)
- **Moyens à disposition pour la mise en œuvre**
  - Quelle est l'ambition des dirigeants fédéraux ? La commission se propose de formuler le projet Politique en matière de formation, d'emploi et de professionnalisation des acteurs
  - La FFvolley se doit d'être un exemple en matière de création d'emplois
  - La question des moyens associés pour mise en œuvre des stratégies fera partie des propositions de projet à valider à l'Assemblée Générale Fédérale
- *Il nous paraît impossible d'envisager le développement des compétences et de l'emploi sans évoquer le développement de nouveaux modèles économiques de la FFvolley et de ses membres.*
- *La commission ne saurait trop insister sur la création de référentiels d'activités, d'emplois et de compétences de l'ensemble des pratiques Volley.*

## **2. ATTRIBUTIONS ET FEUILLE DE ROUTE**

Les membres de la commission se sont accordés sur le fait que la commission ne sera pas en mesure de travailler sans validation de certaines orientations par le Bureau Exécutif.

- **Proposition finale de formulation des attributions de la commission**

- Élaborer les stratégies sur le développement des compétences, de la professionnalisation et de l'emploi de tous les acteurs (personnes et organisations membres) des différentes pratiques de la FFvolley
- Piloter la mise en œuvre des plans d'actions de développement des compétences, de la professionnalisation et de l'emploi validés par les instances fédérales
- Conseiller, aider et accompagner la professionnalisation des acteurs du monde du Volley
- Déterminer et contrôler la conformité de qualification des entraîneurs amateurs et professionnels dans les GSA et les structures dépendantes de la FFvolley en lien avec la DTN
- **Sanctionner le non-respect des exigences de conformité**

La commission émet un doute sur cette dernière disposition et souhaiterait une réponse à la question suivante : La sanction ne pourrait-elle pas relever du champ sportif ou des Statuts et Règlements plutôt que de la commission ?

- **Nom de la commission**

- A ce stade, nous n'avons pas encore de nouvelle proposition à effectuer
- Sera proposé ultérieurement

- **Principes à valider pour une feuille de route**

La commission entend faire des propositions d'organisation et de mise en œuvre sur les enjeux suivants :

- **Formation/Certification** (en lien avec la DTN) : développer l'offre de formation fédérale
- **Développement des compétences** : Développer les compétences transversales et spécifiques des acteurs du Volley pour répondre à leurs besoins
- **Professionnalisation** : Garantir une actualisation des compétences métiers des acteurs salariés
- **Insertion civique et professionnelle** (en lien pour partie avec le pôle développement) : Repérer, attirer et intégrer les futurs professionnels et bénévoles
- **Emploi** : Créer et pérenniser des emplois pour tous les membres, sur les territoires
- **Reconversion** : Garantir la réussite de l'après-Volley pour tous
- **Développement économique** : Accompagner la transformation économique des structures membres de la FFvolley

Chaque membre est positionné sur plusieurs groupes de travail afin d'avancer les réflexions et les propositions de structuration, de maillage, de pilotage et d'actions dans chacun de ces domaines.

Avant de poursuivre sur les réflexions, sur les objectifs, les indicateurs, les actions et les moyens, la commission souhaite que le Bureau Exécutif se prononce sur ces enjeux. Eric SAGOT sera le rapporteur de ces travaux devant l'instance.

Fin de séance : 20h30.

Le Président de la CCEE  
Pierre SARRAMAIGNA